

Pacification
militaire
de la Syrie.

introduire en Syrie le nouveau gouvernement de la République, et pour réorganiser tant bien que mal des affaires si embrouillées, il fallait y venir à la tête d'une armée, et effrayer ou abattre avec l'aide des légions tous ces destructeurs de la paix publique, qui grandissaient partout à la faveur d'une anarchie de quatre années. Déjà, pendant ses campagnes du Pont et du Caucase, Pompée avait tourné de ce côté ses regards, et ses lieutenants avec leurs corps d'armée s'étaient portés là où il était besoin.

65 av. J.-C.

En 689, Aulus Gabinus, celui qui, tribun du peuple, avait fait envoyer Pompée en Orient, avait marché vers le Tigre, puis, traversant la Mésopotamie, était entré en Syrie, pour aller mettre fin aux différends des Juifs. Lollius et Métellus avaient à leur tour occupé Damas que l'ennemi serrait de près. A peu de temps de là paraît en Judée un autre lieutenant de Pompée, *Marcus Scaurus* : la discorde y a rallumé l'incendie que sa présence suffira pour éteindre. Lucius Afranius commandant du corps d'Arménie, pendant que Pompée guerroyait dans le Caucase, s'était porté de la Gordyène (le Kurdistan septentrional) dans la haute Mésopotamie : là, s'appuyant sur les Grecs émigrés à Carrhes, qui lui prêtèrent une énergique assistance, il avait pu heureusement franchir le désert et ses dangers, et soumettre les Arabes de l'Osroène. Enfin, dans les derniers jours de l'an 690¹, Pompée parut en personne et séjourna chez les Syriens jusque dans l'été de l'année suivante, tranchant partout et agissant d'autorité, et réglant les intérêts de l'avenir aussi bien que

65-64.

64.

64.

64-63.

¹ Il avait passé l'hiver de 689-690 dans le voisinage de la mer Caspienne (Dion Cass. 37, 7). En 690, on le voit encore dans le Pont, réduisant les derniers châteaux forts qui tiennent encore : puis, arrangeant partout les affaires sur sa route, il descend lentement vers le sud. La preuve qu'il commença dès l'an 690 à opérer en Syrie, c'est que l'ère provinciale syrienne débute par cette même date : Cicéron la mentionne aussi à propos de la Comagène (*ad Q. frat.* 2, 12, 2; cf. Dion, 37, 7). Pompée paraît avoir eu son quartier général à Damas pendant l'hiver de 690-691 (Joseph. 14, 3, 1, et 2; il y a là d'ailleurs bien de la confusion : Diodor. fr. Vatic. p. 139).

ceux du présent. Il y eut une restauration complète de l'état des choses au temps de la puissance florissante des Séleucides : toutes les usurpations disparurent : les chefs de bandits durent capituler avec leurs châteaux-forts : les scheïks arabes rentrèrent dans le désert, et les cités obtinrent, chacune en particulier, des arrangements définitifs. Les légions étaient] prêtes à donner main forte aux injonctions sévères du général en chef : contre les hardis chevaliers bandits, leur intervention fut parfois nécessaire. Sila, le tyranneau de Lysias, *Dionysios* à Tripoli, et *Cinyras* à Byblos, sont faits prisonniers dans leurs castels et mis à mort : les châteaux des Ityréens, en montagne ou sur la mer, sont rasés : Ptolémée, fils de Mennée, rachète sa liberté et ses domaines moyennant rançon de 4,000 talents (4,827,000 *thal.* = 6,854,250 fr.). Ailleurs les ordres du nouveau maître s'exécutèrent sans résistance. Seuls les Juifs hésitaient. Les médiateurs que Pompée avait envoyés avant lui, Gabinus et Scaurus, corrompus, dit-on, à prix d'or, avaient tous deux donné raison à Aristobule dans sa querelle avec Hyrcan, son frère. Contraint par eux à lever le siège de Jérusalem, le nabatéen Aréas avait, de son côté, repris la route de ses états; et Aristobule marchant à sa poursuite, l'avait battu complètement. Mais à son arrivée en Syrie, Pompée annule les arrangements pris par ses lieutenants, prescrit aux Juifs le rétablissement de la vieille constitution théocratique, telle que le Sénat l'avait reconnue en 593 (IV, p. 365), l'abolition du principat et l'abandon de toutes les conquêtes des Hasmonéens. Les Pharisiens avaient tout fait. Deux cents des leurs, allant au devant du général, avaient réclamé et obtenu la suppression des rois, sans avantage pour leur nation, mais tout à l'avantage de Rome. Naturellement quand la République ramenait en Syrie le régime du temps des Séleucides, elle ne devait pas tolérer, à l'intérieur du royaume, l'existence d'une puissance conquérante, telle que Jannaï l'avait un jour

Les chefs pillards
abattus.

Négociations
et combats
avec les Juifs.

161 av. J.-C.

constituée. Aristobule se demandait lequel valait mieux, ou de se soumettre à l'inévitable sort, ou de lutter jusqu'au bout les armes à la main : tantôt il semblait prêt à céder à Pompée, tantôt au contraire, il appelait le parti national à la guerre contre les Romains. Enfin, les légions campant déjà devant les portes, il fit sa soumission : mais l'armée juive comptait dans ses rangs bon nombre de soldats fanatiques et décidés, qui refusèrent d'obéir à leur roi captif. Jérusalem se rendit : mais, trois mois durant, la bande des exaltés défendit le rocher escarpé du temple, et leur obstination brava la mort. Enfin, pendant que les assiégés fêtaient le repos du *Sabbat*, les assiégeants donnèrent l'assaut, et bientôt maîtres du sanctuaire, ils font passer sous la hache des licteurs tous ceux des défenseurs de la place, que l'épée a épargnés jusque là durant cette lutte du désespoir. Ainsi finit la résistance nationale dans les pays nouvellement annexés à l'empire de Rome.

Situation
nouvelle faite à
Rome en Orient.

Pompée avait achevé l'œuvre commencée par Lucullus : l'annexion des états nominalement indépendants, Bithynie, Pont et Syrie, achevait la transformation, depuis plus de cent ans reconnue nécessaire, du système impuissant des clientèles politiques. Désormais Rome allait exercer la souveraineté immédiate sur les grands territoires qui relevaient d'elle (V, pp. 309 et s.), et cette révolution se consommait juste à l'heure où, le Sénat étant abattu, le parti héritier des Gracques avait mis la main sur le gouvernail. La République acquérait en Orient de nouvelles frontières, de nouveaux voisins, des relations d'amitié et des inimitiés nouvelles. Le royaume d'Arménie, les principautés du Caucase entraient à leur tour dans le territoire médiat de Rome ; et plus loin le royaume du Bosphore cimmérien, mince débris des vastes conquêtes de Mithridate Eupator, aujourd'hui régenté par Pharnace, son fils et son assassin, subissait également la clientèle de l'Italie : seule la ville de Phanagoria, dont le commandant, Castor, avait le premier donné le signal de la révolte contre le roi

du Pont, avait été déclarée libre et indépendante. Du côté des Nabatéens, les succès étaient moins décisifs. Arétas, leur roi, obéissant aux injonctions des Romains, avait évacué la terre juive : mais Damas restait dans ses mains, et nul soldat de la République n'était encore entré dans la région nabatéenne. Soit que de ce côté aussi Pompée nourrit une pensée de conquête, soit que tout au moins il voulût faire voir à ce nouveau voisin placé dans la région arabique que désormais les aigles romaines dominaient sur l'Oronte et le Jourdain, et que les temps n'étaient plus où chacun pouvait impunément ravager la Syrie comme une terre sans maître, il dirigea, en 694, une expédition sur Pétra. Mais pendant qu'il est en marche, voici que les Juifs se révoltent : il laisse alors, et probablement sans trop de regret, le commandement à Marcus Scaurus, qui lui succédera dans la difficile entreprise tentée contre la ville nabatéenne, au loin perdue dans les déserts¹. Celui-ci, à son tour, se vit bientôt forcé à revenir en arrière, sans avoir rien fait. Il se contenta de guerroyer dans le désert sur la rive gauche du Jourdain, où il avait l'appui des Juifs : ses succès d'ailleurs ne furent d'aucune importance. En fin de compte, *Antipater l'Iduméen*, l'habile ministre de Judée, sut persuader à Arétas d'acheter à prix d'or, au légat romain, son maintien en possession de toutes ses conquêtes, y compris même Damas : la paix fut conclue, et les médailles de Scaurus représentent le roi nabatéen tenant un chameau par la bride, et offrant à genoux la branche d'olivier au général de Rome.

Guerre contre
les Nabatéens.

63 av. J.-C.

¹ Orose (6, 6) et Dion (37, 15), tous deux selon Tite Live évidemment, mènent Pompée jusqu'à Pétra, dont il s'empare, et ensuite jusqu'à la mer Rouge : mais Plutarque (*Pomp.* 41, 42), confirmé en cela par Florus (1, 39) et par Josèphe (14, 3, 3 et 4), enseigne au contraire qu'ayant reçu la nouvelle de la mort de Mithridate alors qu'il était en marche sur Jérusalem, il quitta la Syrie pour revenir dans le Pont. Le roi Arétas figure aussi parmi les vaincus dans les *bulletins* de Pompée, ce qui s'explique par le fait de la retraite à laquelle il fut contraint après la levée du siège de Jérusalem.

Demêlés avec
les Parthes.

L'occupation de la Syrie, en créant à la République tant de contacts nouveaux avec des peuples sans nombre, Arméniens, Ibères, Bosphoriens et Nabatéens, lui créait un voisinage bien autrement sérieux, je veux parler du royaume des Parthes. La diplomatie romaine s'était montrée facile avec Phraate, quand les États pontique et arménien étaient debout et puissants; Lucullus et Pompée lui-même avaient, sans difficulté, reconnu à ce roi la possession indisputée des pays d'au-delà de l'Euphrate (pp. 206, 269) : Rome n'en était pas moins une menace pour les Arsacides. En vain Phraate, à la façon des rois, se rejetait dans l'oubli de ses fautes, il entendait retentir à ses oreilles ces paroles prophétiques de Mithridate : « l'alliance du Parthe avec les Occidentaux, en préparant » la ruine des empires des peuples de sa race, prépare » aussi la sienne! » Unis entre eux, les Romains et les Parthes avaient abattu l'Arménie : mais cela fait, Rome, fidèle à sa vieille politique, allait changer de rôle, et favoriser l'ennemi humilié aux dépens de son puissant complice. Ainsi s'expliquent les prévenances étranges de Pompée envers le vieux Tigrane : son fils, l'affidé et le gendre du roi des Parthes, est au contraire le prétexte d'une injure directe : par ordre du proconsul, il est arrêté avec tous les siens, et on ne le rend point à la liberté, même quand Phraate s'interpose auprès du général, son ami, en faveur de sa propre fille et de l'époux de celle-ci. Ce n'est pas tout : Phraate aussi bien que Tigrane élevaient des prétentions sur la Gordyène : Pompée la fait occuper par les soldats romains dans l'intérêt de Tigrane : il expulse au-delà des frontières du pays les Parthes qui s'y trouvent établis, et les fait poursuivre jusqu'à *Arbelles* en Adiabène, sans prêter même l'oreille aux observations du cabinet de Ctésiphon (689). Chose bien plus grave encore, il semble ne plus vouloir respecter la ligne de l'Euphrate, que les traités ont reconnue. Tous les jours les divisions romaines, en marchant d'Arménie en Syrie, passent au

66 av. J.-C.

travers de la Mésopotamie : l'émir arabe de l'Osroène, Abgar, est reçu aux plus douces conditions parmi les clients de Rome, et la place d'*Orouros*, dans la haute Mésopotamie, entre Nisibis et le Tigre, à 50 milles [allemands = 100 lieues] environ à l'est des gués de l'Euphrate en Commagène, est proclamée la limite orientale de l'empire de la République, de l'empire médiat, sans doute, car les Romains ont donné à l'Arménien avec la Gordyène la plus grande et plus fertile moitié de la Mésopotamie septentrionale. Ainsi ce n'est plus l'Euphrate, c'est le grand désert syro-mésopotamien qui sépare maintenant les Romains d'avec les Parthes; et encore il semble que ce ne soit que pour un temps. Aux ambassadeurs de ces derniers qui venaient demander l'observation du traité de frontière, traité resté purement verbal, Pompée ne répond que par une équivoque : « l'empire de Rome » s'étend aussi loin que son droit! » Et le commentaire de cette réponse, bientôt on le trouve dans l'incroyable façon d'agir du proconsul au regard des satrapes de Médie et de la province plus éloignée d'Elymaïs (entre la *Susiane*, la Médie et la Perse, dans le *Louristan* actuel) ¹. Les gouverneurs de cette dernière région, montueuse, belliqueuse et écartée, avaient toujours visé à l'indépendance au regard du Grand-Roi : en recevant l'hommage que lui offrit à ce moment le dynaste local, Pompée

¹ Notre récit se base sur celui de Plutarque (*Pomp.* 36), lequel est corroboré par les détails fournis par Strabon (16, 744) sur la situation du satrape d'Elymaïs. Mais c'est ornement pur que de faire figurer la Médie et *Darius*, son roi, sur la liste des rois et pays vaincus par Pompée (Diodor. *fr. Vatic.* p. 140; App. *Mithrid.* 117) : de là aussi le conte de la guerre de Pompée avec les Mèdes (Vellei. 2, 40; App. *Mithrid.* 106, 114) et de sa marche sur Ecbatane (Orose, 6, 5). Impossible d'admettre qu'il y ait eu confusion avec la ville fabuleuse du même nom située sur le Carmel. Je ne vois là qu'une de ces exagérations par trop malsonnantes auxquelles ont donné naissance les bulletins pompeux et équivoques à dessein de Pompée, lesquels transformèrent sa *razzia* au pays des Gétules (V, p. 342) en une expédition sur la côte de l'ouest de l'Afrique (Plut. *Pomp.* 38), sa marche avortée contre les Nabatéens en une pointe conquérante sur Pétra, et son arbitrage relatif aux frontières d'Arménie en un report des frontières romaines jusque par delà Nisibis.

commettait une offense gratuite et pleine de menaces. Autre symptôme non moins grave : les Romains jusqu'alors n'avaient point refusé au monarque des Parthes son titre officiel de « roi des rois » : aujourd'hui ils l'appellent roi tout simplement. Là aussi, la blessure faite à l'étiquette était moindre que la menace pour l'avenir. Il semblait que Rome, héritière des Séleucides, voulût saisir l'occasion favorable d'en revenir aux temps anciens où la Tourane et l'Iran avaient obéi aux ordres partis d'Antioche, aux temps où l'empire parthe n'étant point né, il n'y avait encore qu'une simple satrapie parthique. Ainsi la cour de Ctésiphon ne manquait point de motifs de commencer la guerre ; et la guerre sembla s'ouvrir avec Rome, quand en 690, le Parthe la déclara un jour à l'Arménie au sujet des frontières. Pourtant le cœur manqua à Phraate : en voyant le général tant redouté, campé à deux pas de son royaume à la tête d'une armée puissante, il recula devant une rupture ouverte. Pompée alors envoya ses commissaires pour régler à l'amiable le différend entre la Parthie et l'Arménie : Phraate se résigna et subit l'arbitrage forcé de Rome, dont la sentence restitua à l'Arménie la Gordyène et la Mésopotamie du nord. A peu de temps de là, sa fille, le fils et l'époux de sa fille allaient orner le triomphe de l'*imperator* romain. Les Parthes aussi tremblaient devant la puissance écrasante de Rome : si à la différence des Pontiques et des Arméniens, elle ne leur avait point fait sentir le poids de ses armes, c'est qu'eux-mêmes ils n'avaient point osé descendre dans l'arène.

64 av. J.-C.

Organisation
des provinces.

Il restait au proconsul à régler les affaires intérieures des pays nouvellement acquis à la République, et d'y effacer, si faire se pouvait, les traces d'une guerre désastreuse de treize ans. Il fut donné à Pompée d'achever l'œuvre d'organisation commencée en Asie par Lucullus et la commission que le Sénat lui avait adjointe, et ébauchée en Crète par Métellus. L'Asie, embrassant

naguère la Mysie, la Lydie, la Carie et la Lycie, devenait, de province frontière, simple province intérieure : on créait la province nouvelle de Bithynie et de Pont, formée de tout l'ancien empire de Nicomède et de la moitié occidentale de l'ancien État pontique, jusqu'à l'Halys et même au-delà. Celle de Cilicie, plus ancienne déjà, recevait des accroissements en rapport avec son titre : après sa réorganisation, elle embrassait la Pamphylie et l'Isaurie. Venaient enfin les provinces de Syrie et de Crète : non qu'on pût, tant s'en faut, considérer ces immenses conquêtes comme des possessions territoriales, dans le sens actuel du mot. L'administration, dans son ensemble et dans sa forme, demeura à peu près ce qu'elle était avant : la République se contenta de prendre la place de l'ancien monarque. Après comme avant, les pays d'Asie composèrent une singulière bigarrure de domaines fiscaux, de territoires de villes, celles-ci autonomes de fait et de droit, de principautés et de royaumes laïques ou sacerdotaux, tous plus ou moins laissés maîtres du gouvernement local à l'intérieur, tous placés de même, à des conditions plus ou moins douces ou sévères, dans la dépendance de Rome et de ses proconsuls, comme jadis ils avaient eu au-dessus d'eux le Grand-Roi et ses satrapes.

Au premier rang des dynastes vassaux, par son titre du moins, on rencontrait le roi de Cappadoce, dont Lucullus avait arrondi les états en lui donnant l'investiture du pays de *Mélitène* (autour de *Malatia*), jusqu'à l'Euphrate. Pompée, après Lucullus, avait annexé à la Cappadoce, vers la frontière de l'ouest, un certain nombre de districts ciliciens, allant de *Kartabala* jusqu'à *Derbé*, non loin d'*Iconion* : et vers celle de l'orient, toute la Sophène, située sur la rive gauche de l'Euphrate en face de la Mélitène, et d'abord destinée au prince d'Arménie, Tigrane le jeune : ces arrangements mettaient dans la main du roi vassal les plus importants passages de l'Euphrate. Quant au petit pays de Commagène, entre la

Rois vassaux :
—de Cappadoce.

La Commagène. Syrie et la Cappadoce, il resta, avec sa capitale (*Samosata*, *Samsat*), entre les mains du séleucide Antiochus, déjà nommé plus haut¹. On adjoignit à son royaume l'importante place de Séleucie (près *Biradjik*), laquelle commandait aussi plus au sud les passages de l'Euphrate, et les districts voisins sur la rive gauche. Par là, le fleuve, avec ses gués principaux, et des territoires suffisants à l'est de sa vallée, étaient mis dans les mains de deux dynastes absolument dépendants.

Galatie. En Asie-Mineure, un monarque nouveau, *Déjotarus*, voisin des rois de Cappadoce et de Commagène, mais bien plus puissant qu'eux, avait aussi la faveur de Rome. Tétrarque du peuple gaulois des Tolistoboïes, établis autour de Pessinonte; appelé par Lucullus, puis par Pompée, à marcher derrière les légions avec les autres clients de Rome, Déjotarus, à la différence des soldats efféminés de l'Orient, s'était distingué dans les guerres par sa fidélité et sa vaillance; et les généraux romains, à son patrimoine de Galatie et à ses domaines dans la riche région située entre Amisos et les bouches de l'Halys, avaient ajouté la moitié orientale du ci-devant royaume du Pont, y compris les villes de Pharnacia et Trapezus, et l'Arménie pontique, jusqu'aux confins de la Colchide et de la grande Arménie. Devenu roi de l'*Arménie-Mineure* (tel était son titre), il s'était encore étendu par la prise de possession du pays des Trocmes, aussi de Galatie, dont il avait refoulé la plupart des tétrarques. Le mince vassal d'autrefois était aujourd'hui l'un des plus puissants monarques d'Orient, et Rome lui pouvait en toute sûreté confier la garde de sa ligne frontière sur ce point.

Venaient ensuite les vassaux moindres, comme les

¹ La guerre prétendue que cet Antiochus aurait faite à Pompée (App. *Mithrid.* 106, 107) ne se concilie pas avec le traité que Lucullus lui aurait, dès avant, consenti (Dion. 36, 4), et avec le fait de sa paisible maintenue: ici encore, l'assertion a son origine dans un fait déjà constaté ailleurs: Antiochus de Commagène figurait sur la liste des rois soumis par Pompée.

nombreux tétrarques de Galatie. L'un d'eux, *Bogodiotarus*, prince trocme, allié fort actif des Romains dans la guerre contre Mithridate, avait reçu de Pompée la ville de *Mithridation*, jadis frontière. Venaient ensuite le prince de Paphlagonie, *Attale*, qui avait ramené sa maison sur l'ancien trône des Piléménides; *Aristarque* et quelques petits dynastes de Colchide; *Tarchondimotos*, qui commandait dans les défilés de l'*Amanus*, en Cilicie; Ptolémée, fils de Mennée, toujours maître de Chalcis, dans le Liban; le roi nabatéen Arétas, toujours maître de Damas; enfin les émirs arabes dans les pays d'en deçà et d'au-delà de l'Euphrate, Abgar en Osroène, que les Romains s'efforçaient par tous les moyens d'attirer dans leurs intérêts, afin de s'en faire une sentinelle avancée contre les Parthes, Sampsicérame à Hémésa, Alchaudonios le Rhambéen, émir aussi à *Bostra* [dans le *Hauran*]. Mentionnons encore les chefs spirituels à qui souvent en Orient peuples et pays obéissaient comme à des potentats temporels. Les Romains, dans cette terre promise du fanatisme, se gardèrent prudemment de toucher à leur autorité solidement enracinée, comme ils se gardèrent de toucher aux trésors des temples: tels étaient le grand-prêtre de la déesse-mère à Pessinonte, et les deux grands-prêtres de la déesse *Ma*, dans la Comane cappadocienne (sur le haut *Saros*), et dans la ville pontique de *Comana* (*Gümenek*, près de *Tokat*): dans le lieu de leur résidence, ils ne le cédaient qu'au roi en pouvoir; et l'on conte que chacun d'eux, dans des temps bien postérieurs, possédait encore de grands domaines avec droits de justice, et quelque six mille esclaves. Pompée donna la grande prêtrise de la ville pontique à Archélaos, fils de ce général du même nom qui, fuyant Mithridate, avait jadis été joindre les Romains. Dans le district cappadocien de la *Morimène* [sur l'Halys], on rencontrait aussi à *Vénasa* le grand pontife de Jupiter, dont les revenus se montaient à 15 talents par an [23,300 *thal.* = 87,375 fr.]. N'oublions ni « l'archiprêtre et seigneur »

Princes
et seigneurs.

Princes-prêtres.

de la partie de la Cilicie Trachée, où *Teucros*, fils d'*Ajax* avait jadis élevé à Jupiter un temple, dont ses descendants avaient gardé héréditairement le sacerdoce, ni enfin « l'archiprêtre et seigneur du peuple des Juifs, » à qui Pompée, après qu'il eut rasé les murs de sa ville, les châteaux royaux et les châteaux-trésors du pays, avait rendu le pouvoir sur sa nation, avec injonction sévère de se tenir en paix, et de s'abstenir de toute tentative conquérante.

Les cités.

L'essor des villes
libres favorisé.

A côté des dynastes temporels et spirituels il y avait aussi les villes asiatiques, associées souvent en de grandes fédérations, et jouissant d'une indépendance relative; citons la ligue des vingt-trois villes lyciennes, ligue bien ordonnée, et qui se tint constamment étrangère à la piraterie. Quant aux autres cités isolées, et on en comptait bon nombre, alors même qu'elles avaient obtenu leurs lettres de franchise, elles tombèrent directement sous la main des préteurs et légats italiens. Les Romains ne méconnaissaient pas que devenant les représentants de l'hellénisme en Orient, et se donnant la mission d'y faire respecter et d'étendre les limites de l'empire d'Alexandre, leur premier devoir était de favoriser l'essor des villes. Partout, en effet, les villes sont les agents et les organes nés de la civilisation; mais en Asie, plus particulièrement là où se dressait dans toute sa force l'antagonisme entre Orientaux et Occidentaux, la société fondée sur la cité helléno-italienne, industrielle et commerçante, n'était-elle pas l'adversaire le plus énergique de la hiérarchie féodale, militaire et despotique des pays de l'est? Si peu que Lucullus et Pompée eussent songé à passer le niveau sur tout l'Orient; si porté, d'autre part, que fût Pompée à blâmer dans les questions de détail, ou à changer les arrangements de son prédécesseur, tous deux pourtant ils se rencontrèrent dans cette pensée, qu'il fallait, à tout prix se montrer favorable aux villes de l'Asie-Mineure et de la Syrie. Cyzique, illustrée par son énergique défense

durant la dernière guerre, l'écueil où s'était brisé le premier effort de Mithridate, Cyzique avait reçu de Lucullus un territoire considérablement accru. Héraclée-Pontique, qui, elle aussi, avait énergiquement résisté, aux Romains cette fois, s'était vu restituer son port, ses terres, et le Sénat avait sévèrement blâmé les traitements barbares infligés par Cotta à ses malheureux habitants. Lucullus s'était plaint tout haut et sincèrement de ce que le sort ne lui avait point permis de préserver Sinope et Amisos des dévastations de la soldatesque pontique et aussi de celles commises par leurs propres garnisons. Du moins il avait fait tout son possible pour réparer le mal, agrandissant leur territoire, les repeuplant soit avec les anciens habitants, qui sur son invitation revinrent en foule dans leurs foyers aimés, soit avec de nouveaux émigrants de race grecque, veillant enfin à la reconstruction des édifices détruits. Le même esprit guida Pompée, qui put agir sur une plus grande échelle encore. Vainqueur des pirates, au lieu de mettre en croix ses captifs (on en comptait plus de 20,000), ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, il les avait établis dans les villes dépeuplées de la Cilicie plate, à *Mallos*, à *Adana*, à *Épiphanie*, à *Soli* surtout, qui depuis lors prit le nom de *Pompéiopolis*. Il en avait envoyé même à *Dymé*, en Achaïe, et jusqu'à Tarente. Coloniser les pirates, quel sujet de blâme aux yeux d'un grand nombre de Romains! Les brigands étaient donc récompensés pour leurs crimes! En attendant, la conduite de Pompée se justifiait par de bonnes raisons politiques et morales. Dans les conditions sociales de l'époque, la piraterie était autre chose que le brigandage ordinaire; et il convenait de n'appliquer aux captifs que les lois les moins acerbes du droit de la guerre. Nous

¹ Cicéron lui-même en fait le reproche (*de Off.* 3, 12, 49) : *piratas immunes habemus, socios vectigales*. Pompée aurait donc été jusqu'à donner l'immunité d'impôts à ses colonies de pirates, tandis que, comme on le sait, les villes provinciales dans la dépendance de Rome (*alliées*) payaient régulièrement tribut.

avons dit ailleurs que le Pont n'avait presque pas de villes (V, p. 265) : un siècle plus tard, on n'en rencontrait pas davantage dans la plupart des districts de la Cappadoce : quelques châteaux seulement au haut des montagnes, servaient d'abri en temps de guerre aux agriculteurs de la plaine ; et, dans toute l'Asie-Mineure orientale, on peut affirmer qu'il en était de même, sauf pourtant les rares colonies grecques espacées sur les côtes. Pompée, dans toutes ces régions et y compris les établissements ciliciens, ne fonda pas moins de trente-neuf villes, dont plusieurs arrivèrent à un haut degré de prospérité. Citons parmi les plus importantes dans l'ancien empire pontique, *Nicopolis* « la ville de la victoire, » érigée sur l'emplacement même où Mithridate avait subi sa dernière et décisive défaite [sur le Lycus, p. 271], le plus beau et le plus durable des trophées de l'illustre capitaine : *Mégalopolis*, nommée d'après le nom de son fondateur, et située sur les confins de la Cappadoce et de la petite Arménie (plus tard elle fut *Sébastéia*, aujourd'hui *Siwas*) : Ziéla, où les Romains avaient livré un combat malheureux (p. 242) : la population s'y était rassemblée autour d'un temple d'Anaitis, ayant son grand-prêtre tranchant du souverain local. Pompée lui donna une constitution et une charte de cité : *Diospolis*, jadis Cabira et plus tard *Néocésarée* (aujourd'hui *Niksar*), aussi sur un champ de bataille des guerres pontiques : *Magnopolis* ou *Pompéiopolis*, l'Eupatoria ancienne restaurée [*Boghar-Kaleh*], au confluent du Lycus et de l'Iris (*Kisil-Irmak*, et *Germéni-Tschaï*). Mithridate l'avait construite, puis rasée, à cause de sa défection (p. 267) : *Néopolis*, autrefois *Phazémon*, entre Amasée et l'Halys. Ces villes, pour la plupart, ne reçurent pas de colons venus de loin : on se contenta d'abattre les villages d'alentour et d'en rassembler les habitants dans l'enceinte nouvelle : à *Nicopolis* seule, Pompée avait casé ses invalides et ses vétérans, qui aimèrent mieux s'y faire immédiatement une patrie, que d'attendre un établissement

promis pour plus tard en Italie. Au signal du puissant proconsul il s'éleva sur d'autres points encore des cités, foyers de la civilisation grecque. En Paphlagonie, une troisième *Pompéiopolis* marqua la place où l'armée de Mithridate avait, en 666, remporté une grande victoire sur les Bithyniens (V, p. 284). Dans la Cappadoce, qui plus qu'aucune autre contrée avait souffert de la guerre, *Mazaca*, l'ancienne résidence (plus tard *Césarée*, aujourd'hui *Kaisarieh*), et sept autres localités furent rétablies et érigées en villes. En Cilicie et en Coélsyrie, vingt autres villes surgirent. Dans les districts évacués par les Juifs, *Gadara*¹, de la Décapole, sortit de ses ruines à la voix du proconsul, et *Séleucis* fut fondée. Tous ces établissements absorbèrent nécessairement la majeure partie des terres disponibles du domaine en Asie : mais en Crète, où le proconsul ne fit rien ou ne fit que peu de chose, ce même domaine, au contraire, s'accrut considérablement. En même temps qu'il créait des cités nouvelles, Pompée réorganisait les anciennes, ou leur donnait l'impulsion. Il détruisit partout les abus invétérés et les usurpations : ses édits soigneusement rédigés, et spéciaux pour chacune des provinces, y réglèrent le système des municipalités. Il dota les principales villes de nouveaux privilèges. C'est ainsi qu'il accorda leur autonomie à Antioche sur l'Oronte, capitale, à vrai dire, de l'Asie romaine, et restant bien peu en arrière de l'égyptienne Alexandrie ou de la Séleucie du royaume parthique, ce Bagdad des anciens ; à la voisine d'Antioche, *Séleucie Piérienne*, qui fut récompensée de sa belle défense contre Tigrane ; à Gaza, à toutes les villes enlevées à la domination juive ; enfin à Mitylène, dans l'Asie occidentale, et à Phanagorie, sur la mer Noire.

Ainsi se complétait l'édifice de l'empire romain d'Asie. Avec ses rois feudataires et ses vassaux, avec ses prêtres-princes, et toute la série de ses villes libres ou à demi

¹ [Auj. *Om Keisch*, au sud de l'*Yermak* et du lac de Tibériade, célèbre autrefois par ses bains et ses eaux thermales.]

BIBLIOTECA CENTRAL
U. A. N. L.